

# AMNESTY INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : ASA 17/009/2007 (Public)

Bulletin n° : 038

ÉFAI

1er mars 2007

**Embargo : 1<sup>er</sup> mars 2007 00h01 TU**

### **Chine. Le coût humain du « miracle » économique**

Les millions de travailleurs migrants qui contribuent à la croissance économique en Chine sont traités comme des exclus dans les villes chinoises, selon un rapport récent d'Amnesty International. En dépit des réformes récentes, ils sont exclus du système de santé et du système scolaire, vivent dans des conditions éprouvantes dans des logements surpeuplés et sont régulièrement exploités de la pire manière par leurs employeurs.

*« Ce qu'on appelle le « miracle » économique chinois existe au prix d'un coût humain terrible – les travailleurs ruraux qui migrent dans les villes sont victimes de la pire exploitation au travail, selon Catherine Baber, directrice adjointe pour l'Asie-Pacifique à Amnesty International. « Ils sont contraints de faire de nombreuses heures supplémentaires, n'ont souvent pas droit à des congés maladie et travaillent dans des conditions dangereuses pour des salaires de misère. »*

*« En plus d'être exploitées par leurs employeurs, les familles de migrants se heurtent à des règlements discriminatoires mis en place par le gouvernement dans tous les domaines du quotidien. Ils n'ont pas droit à une allocation logement ni à l'assurance santé dont peuvent bénéficier les résidents urbains permanents et leurs enfants se retrouvent, de fait, exclus du système scolaire. »*

On estime qu'il y a entre 150 et 200 millions de travailleurs ruraux ayant migré vers les villes à la recherche d'un travail en Chine et leur nombre risque de croître dans les dix années à venir. Dans certaines villes, ils constituent la majorité de la population.

Les migrants internes sont tenus de se faire enregistrer comme résidents temporaires auprès des autorités locales dans le cadre du système d'enregistrement des ménages (*hukou*). Ceux qui parviennent au bout de la procédure, souvent longue et laborieuse, se heurtent malgré tout souvent à la discrimination au niveau des logements, de l'éducation, de la santé et de l'emploi, en raison de leur statut temporaire. Les nombreux autres qui ne parviennent pas au bout de la procédure d'enregistrement restent sans statut légal, ce qui les rend vulnérables à diverses formes d'exploitation de la part des policiers, des propriétaires, des employés et des résidents locaux.

*« Le gouvernement central a pris certaines mesures pour améliorer le sort des travailleurs migrants, mais la question la plus importante reste sans réponse – le système du hukou continue d'établir une discrimination entre les personnes sur la base de leur origine sociale, estime Catherine Baber. Le gouvernement doit réformer le système du hukou et pousser les autorités locales à appliquer les lois existantes qui visent à assurer à tous l'accès aux soins, à des conditions de travail équitables et à l'enseignement primaire gratuit. »*

Les patrons ont recours à toute une série de tactiques pour empêcher leurs employés de quitter leur emploi. Les migrants internes ont souvent des arriérés de salaires, ce qui signifie que ceux qui partent perdent au moins deux ou trois mois de salaire. Les employeurs retiennent souvent à dessein les salaires avant le Nouvel An lunaire pour être sûrs que leurs ouvriers reviendront après les fêtes – rendant ainsi impossible l'achat de billets de train à des millions de migrants au moment des fêtes. Les patrons forcent souvent de manière illégale les ouvriers à laisser un dépôt de garantie, dans le but de les empêcher de changer d'emploi. Du fait du statut incertain que leur confère le système des certificats de résidence (*hukou*), les migrants internes ne portent généralement pas plainte.

Ce type de tactiques permet aux patrons de pallier à la pénurie grandissante de main d'œuvre sans avoir à augmenter les salaires. Ceci explique en partie pourquoi les salaires n'ont pas augmenté de façon significative en réponse à la pénurie de main d'œuvre, comme on pourrait s'y attendre dans des conditions normales de marché.

Madame Zhang, migrante de vingt et un ans, travaillait dans une usine textile de la banlieue de Pékin. Les ouvrières n'avaient pas été payées depuis trois mois, aussi avaient-elles décidé de partir. Enfermées dans l'usine, elles n'étaient autorisées à la quitter que sur présentation d'un billet de sortie. Finalement, l'une d'entre elles réussit à s'emparer de la clé de la grille d'entrée et elles firent une sortie en masse, forçant le garde à l'entrée à les laisser passer. Madame Zhang se souvient : « *A ce moment-là, nous étions vraiment contentes de nous... En fait, certaines parmi nous ont perdu quatre mois de salaire.* »

Des millions d'enfants de travailleurs migrants sont aussi touchés et luttent pour avoir le droit d'aller à l'école. Dans de nombreux endroits, ils sont effectivement exclus du système scolaire ; en l'absence de *hukou*, les parents doivent s'acquitter de frais d'inscription demandés uniquement aux migrants ou payer des frais d'inscription très élevés.

« *La Chine s'est engagée à faire bénéficier tous ses citoyens d'un enseignement primaire gratuit, mais en dépit des efforts du gouvernement central, les écoles d'État continuent d'imposer des frais de scolarité qui rendent l'éducation primaire inabordable, particulièrement pour les enfants de migrants, a déclaré Catherine Baber. Ces millions d'enfants sont l'avenir de la Chine : le gouvernement doit leur donner l'accès à l'éducation.* »

Le rapport sur la Chine *CHINA Internal migrants : discrimination and abuse – The human cost of an economic "miracle"* sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> mars 00h01 TU sur le site : <http://web.amnesty.org/library/index/engasa170082007>

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566  
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>